FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

AVENANT N°1
RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE SUPERBIKE 2015

ARTICLE 1 - DEFINITION

- Trophée PIRELLI
Le Trophée de France 600 PIRELLI est interdit aux pilotes qui, dans les cinq années précédentes, étaient classés dans les cinq premiers des Championnats de France Supersport ou Superbike.

Un titre de vainqueur du Trophée de France 600 PIRELLI Jeunes sera attribué.

Le Trophée de France 600 PIRELLI est destiné à faciliter l'accession des **jeunes** pilotes au Championnat d'Europe Superstock 600. Il est réservé aux pilotes nés à partir du 1er janvier 1993 ayant 15 ans révolus le jour de la première épreuve ou de l'épreuve où ils sont admis en tant que Wild Card.

L'attribution des deux Wild-Cards 600 Superstock pour la Manche Française du Championnat du Monde Superbike sera effectuée en fonction du classement du Trophée Jeunes. Les droits d'engagement et pneumatiques sont uniquement offerts sur la dernière épreuve du Championnat d'Europe 600 Superstock.

Un pilote issu du Trophée PIRELLI Jeunes, choisi par la FFM, se verra attribuer une aide de 4500 € minimum pour participer en 2016 soit au Championnat d'Europe Superstock 600, soit au Championnat de France dans les catégories Supersport Evo ou Superbike pour autant qu'il utilise des pneus PIRELLI. Ce choix sera sans appel.

Afin de permettre à des pilotes souhaitant intégrer le Championnat de France Superbike, mais n'ayant pas accès par manque de palmarès ou de moyens aux catégories Supersport ou Superbike, la participation aux épreuves du Trophée PIRELLI 600 est également ouverte aux pilotes nés avant le 1er janvier 1993, pour autant :

- qu'ils n'aient pas été classés dans les 20 premiers au classement général, et qu'ils ne se soient pas classés mieux que 11e lors d'une épreuve, en catégorie Supersport ou Superbike au cours des cinq années précédentes.
- qu'ils n'aient pas été classés dans un Championnat d'Europe sauf (125 cc).

Tous les cas non prévus seront tranchés par la CNV qui restera souveraine quant à l'engagement des pilotes qu'elle estimerait correspondre ou ne pas correspondre à l'esprit de cette disposition.

L'attribution des wild-cards pour le Championnat d'Europe Superstock 600cc, des primes d'arrivée et des aides financières reste exclusivement réservée aux pilotes nés à partir du 1er janvier 1993.

Un titre de vainqueur du Trophée de France 600 PIRELLI Scratch sera attribué si celui-ci est différent du Trophée PIRELLI 600.
*(*) si moins de 15 pilotes sont inscrits au **20 janvier 2015**, la CNV se réserve le droit d'annuler cette catégorie.*

ART. 10 CLASSEMENTS
En chaque catégorie, les points comptant pour le Championnat seront attribués selon le barème suivant sur chaque course :

1er ..... 25 pts	6ème ..... 10 pts	11ème.....5 pts
2ème ..... 20 pts	7ème ..... 9 pts	12ème.....4 pts
3ème ..... 16 pts	8ème ..... 8 pts	13ème.....3 pts
4ème ..... 13 pts	9ème ..... 7 pts	14ème.....2 pts
5ème ..... 11 pts	10ème ..... 6 pts	15ème.....1 pt

Auxquels s'ajouteront :

- **1 point pour la pole position du samedi matin**
- **1 point pour la pole position du samedi après- midi ou dimanche matin suivant les catégories**
- **1 point pour le meilleur tour en course le samedi**
- **1 point pour le meilleur tour en course le dimanche**

Pour tout renseignement : **Secrétariat Vitesse - Direction des Sports et de la Réglementation**
Tél : 01.49.23.77.07 - Fax : 01.49.23.77.23 - e-mail : dsavart@ffmoto.com

Les classements suivants seront extraits de la catégorie Moto 3 :

- **Junior**
- **Minimes Cadets**
- **Challenge de l'Avenir**

Le classement du Trophée PIRELLI Jeunes sera extrait du Trophée PIRELLI Scratch.

Pour être classé et avoir droit aux prix prévus par la F.F.M. tout pilote devra satisfaire à l'article 7 des règles générales pour les épreuves de vitesse.

Des podiums devront être prévus pour toutes les catégories du Championnat de France :

- 3 premiers Moto 3 Scratch
- 1er Moto 3 junior
- 1er Minimes Cadets
- 3 premiers du Challenge de l'Avenir
- 3 premiers Trophée PIRELLI (Jeunes)
- 1er Trophée PIRELLI (Scratch) si différent du Trophée PIRELLI Jeunes
- 3 premiers Supersport Evo
- 3 premiers Superbike Scratch
- 3 premiers Superbike Stock
- 3 premiers Side-Cars Scratch
- 3 premiers Side-Cars F2

CLASSEMENT FINAL

LE CLASSEMENT DU CHAMPIONNAT SERA OBTENU EN ADDITIONNANT LES RESULTATS ACQUIS SUR LA TOTALITE DES EPREUVES ORGANISEES

Les ex aequo seront départagés **en considération du nombre de places de 1er, 2ème, etc. S'il est impossible de les départager, ils auront le même classement.**

Fait à Paris, le 16 janvier 2015